



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

entreprises et politique de la ville

Question au Gouvernement n° 1030

Texte de la question

ENTREPRISES ET POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à M. Didier Baichère, pour le groupe La République en marche.

M. Didier Baichère. Le 22 mai dernier, le Président de la République s'est exprimé sur sa vision de la politique de la ville. Il a défini le cap et la méthode : non à un énième dispositif venu d'en haut et qui n'atterrit jamais sur les territoires, non à la multiplication des dispositifs, trop souvent inconnus des bénéficiaires concernés.

L'ambition, la seule à la hauteur des défis, c'est opérer le trait d'union entre l'efficacité de l'action publique et la justice sociale et faire enfin que le vécu de chaque Français, où qu'il réside, renoue avec la promesse républicaine de l'égalité et des droits réels.

Il y a un acteur que le Président de la République va mobiliser très prochainement et qui doit prendre toute sa part : cet acteur, c'est l'entreprise. Les grandes entreprises, bien entendu, mais aussi et surtout les PME de nos territoires, car c'est là que réside le véritable levier du changement.

Mme Muriel Ressiguier. Et les travailleurs ?

M. Didier Baichère. Nous avons donné de l'agilité aux entreprises et nous continuerons de le faire. Mais ça n'a du sens, de l'efficacité et de la justesse que si en retour les entreprises s'engagent pleinement dans la cité, que si elles assument leur rôle de vecteur d'inclusion économique.

C'est le cas pour les emplois francs, mesure qui a tout son sens et qui fonctionnera parce que nous prévoyons d'accompagner les TPE et PME pour identifier dans les territoires ciblés, les talents qu'elles cherchent. Tout l'enjeu, c'est ma conviction, est d'accompagner également les PME dans leur responsabilité sociale et citoyenne. C'est tout le sens du plan « 1 000 jeunes, les entreprises s'engagent » que nous expérimentons en Île-de-France avec Mozaïk RH et la fondation FACE – Fondation Agir contre l'exclusion.

Par ailleurs, encourageant le pacte de Dijon, vous proposez une nouvelle politique de la cohésion urbaine et sociale. Un signe fort a été donné en doublant le budget de l'ANRU – Agence nationale pour la rénovation urbaine – à hauteur de 10 milliards d'euros ou avec le dispositif « Action cœur de ville » ou encore la réforme du logement social favorisant la mobilité et la mixité.

Monsieur le ministre, face à ces chantiers d'ampleur, pouvez-vous revenir sur le calendrier des prochains mois pour être au rendez-vous fixé de la rénovation urbaine et de la république humaniste ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires.

M. Julien Denormandie, *secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires.* Monsieur le député, vous pointez du doigt cet acteur majeur de la politique de la ville que sont les entreprises. Aujourd'hui, l'une des plus grandes trahisons républicaines, c'est quand un jeune des quartiers qui, grâce à ses efforts, à ceux de sa famille et du système éducatif tout entier a obtenu tous les diplômes, se voit discriminé à l'embauche. Telle est la réalité dans notre pays aujourd'hui : un jeune issu d'un quartier défavorisé a deux fois moins de chance d'obtenir un entretien d'embauche.

Il ne s'agit pas de clouer les entreprises au pilori d'autant que cette discrimination, qui croît avec le niveau de diplôme, se rencontre aussi dans les administrations.

Il faut que ça change ! Il faut que ça bouge !

Premièrement, il faut accompagner. C'est le rôle des emplois francs, comme vous l'avez souligné. En dix-huit jours, on a fait autant d'emplois francs qu'en dix-huit mois sous le quinquennat précédent. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Le deuxième point, essentiel, c'est la formation. Ce sont 2 milliards d'euros que la ministre du travail a consacrés à la formation des jeunes et des moins jeunes.

Le troisième élément essentiel, c'est de recréer un réseau. C'est ce que nous faisons, Mounir Mahjoubi, Jean-Michel Blanquer et moi-même, avec des associations comme Mozaïk RH, NQT, pour permettre de sortir des frontières des quartiers.

Enfin, il faut nommer les choses. Quand des entreprises ou des administrations ont des comportements qui ne sont pas acceptables, il faut le dire.

M. Fabien Di Filippo. Il faut les gronder !

M. Julien Denormandie, *secrétaire d'État.* J'ajouterai un dernier point plus personnel. J'ai passé beaucoup de temps auprès des entreprises pour faire en sorte qu'elles s'engagent, et que les engagements qu'elles prennent soient contraignants. Aujourd'hui, elles sont trop nombreuses à mettre en avant leur fondation quand on leur demande ce qu'elles font pour les quartiers. Ceci n'est plus acceptable. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Didier Baichère](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1030

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Cohésion des territoires (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Cohésion des territoires (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juin 2018](#)